

panorapresse.ouest-france.fr

75 heures d'enseignement de moins pour – 2 % d'élèves : « Mauvais calcul » pour le lycée Ango de Dieppe

~4 minutes



Les personnels et parents d'élèves mobilisés entendent maintenir la qualité de l'enseignement au lycée. | Photo d'archives PN

Devant le projet de dotation horaire globale pour l'année scolaire prochaine au lycée Jehan-Ango de Dieppe, les personnels de l'établissement se mobilisent.

Les annonces de dotations globales horaires pour les établissements scolaires tombent, et avec elles, parfois, des indignations peuvent donner lieu à des mobilisations : c'est le cas au lycée Jehan-Ango de Dieppe.

Porte-parole des personnels mobilisés, le professeur de philo Florent Bussy explique : l'établissement « est de nouveau très impacté par les suppressions de moyens d'enseignement. Pour vingt-cinq élèves en moins au lycée (2 % des effectifs), nous perdons soixante-quinze heures d'enseignement (5 % des moyens). Quatre postes sont supprimés, dégradant davantage les conditions de travail des élèves et des enseignants, appauvrissant les offres de formation pour les élèves. » L'enseignant précise : « Il y a plus de trois mille postes supprimés au niveau national, mais Ango est le lycée le plus touché de l'académie de [Normandie](#). »

34 postes supprimés depuis 2018

Au lendemain de la rentrée après les vacances d'hiver, le mardi 3 mars, il est prévu une rencontre entre les personnels mobilisés, le matin avant le début des cours. À cette occasion, des tracts seront distribués aux élèves, mentionnant notamment le fait que « depuis 2018, trente-quatre postes ont été supprimés au lycée ». Pourtant, poursuit le tract, « pour une égalité des chances sur notre

territoire, les élèves méritent mieux : un véritable accompagnement, avec des effectifs allégés pour prendre en compte les besoins particuliers, problèmes de stress et de santé mentale ; une offre de spécialités et d'options équivalente à celle des grandes villes ». Et de conclure : « Nous refusons la réduction des moyens alloués à l'école et dénonçons une politique qui conduit à la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves ainsi que les conditions de travail de tout le personnel éducatif qui doit toujours compenser la diminution des moyens. »

Le soir-même, lors du conseil d'administration du lycée qui se tiendra à 18 h, les personnels présenteront « une motion de refus, en commun avec les représentants des parents d'élèves ». En attendant les élus dieppois Nicolas Langlois (maire de [Dieppe](#)) et [Sébastien Jumel](#) (président de l'agglomération Dieppe-Maritime) ont écrit à la rectrice de [Normandie](#), Valérie Cabuil : « La réduction annoncée de 76 heures », au nom d'une « logique purement comptable des baisses de dotation (...), aurait pour conséquences la perte de quatre postes d'enseignement. Une mesure qui nous apparaît absolument disproportionnée par rapport à la prévision de l'effectif qui baisserait de 25 élèves (...). Cette nouvelle annonce de restriction considérable de la dotation horaire intervient alors que, depuis huit ans, le lycée Ango de Dieppe a déjà subi la perte de 34 postes. » Aussi les élus craignent-ils pour « les inégalités scolaires et la fragilisation de l'établissement qui joue un rôle essentiel sur notre territoire ».

Dans un communiqué commun, les deux élus dieppois relèvent d'autres motifs d'inquiétude : la fermeture d'une classe de Seconde au lycée Brassens de Neufchâtel, 50 heures de moins au lycée Anguier à [Eu](#) (avec six élèves de plus), ou encore dans les collèges de [Londinières](#) et [Aumale](#).